



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 11 / 02 / 2026 à 06:10

Date de publication : vendredi 28 mars 2025 à 04:19

Type : Constitution SCI

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 28/03/2025 il a été constitué une SCI dénommée :

LA QUINTA FAMILIA

Siège social : 5 chemin de la balmette
69650 SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR

Capital : 25000 € **Objet social** : la propriété et la gestion ainsi que la vente sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux, notamment parts de SCPI ou autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations.

- acquisition en pleine propriété, en usufruit, ou en nue-propriété, la construction, la propriété et à titre exceptionnelle la vente de tous biens ou droits immobiliers à usage commercial, professionnel, industriel ou ;habitation.

- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles dont elle aura la propriété ou la jouissance, - la prise de tous intérêts et participation dans toutes sociétés, au moyen de titres démembrés ou non,

- acquisition, la propriété, l'échange, l'administration, la gestion et à titre exceptionnel, la vente de tous biens mobiliers, créances et placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêt, de toute nature, y compris

les instruments financiers à terme et les opérations assimilées, la souscription de contrats de capitalisation, à l'exception des parts de sociétés en nom collectif, **Gérance** : M FERREIRA KEVIN demeurant 4 rue arsène claudy 69009 LYON ; Mme THUET KORA demeurant 4 rue arsène claudy 69009 LYON ; Mme FERREIRA TANIA demeurant 4 place chanoine chatard 69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR ; M DUPLANT HERVE demeurant 5 chemin de la Balmette 69650 SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR **Cession de parts sociales** : 1/ Toute cession de parts doit être constatée par un écrit. Pour être opposable à la société, elle doit soit lui être signifiée par exploit d'huissier ou être acceptée par elle dans le cadre d'un acte notarié ou sous seings privés. Elle n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de cette formalité et après publication conformément à la loi.

2/ Les cessions de parts entre associés, la cession de parts entre descendants et descendants, interviennent librement ; toutes les autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant à l'unanimité.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/6e93120e-5c98-46a7-ba87-48e57c2f2c45-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex